

ÉDITION DU 17 DÉCEMBRE 2014

MDMA : De la mort à petite dose



Par Nicolas Lum

Communément utilisée comme drogue récréative à l'intérieur de certains groupes, la MDMA est beaucoup plus dangereuse qu'on ne le pense.

La méthylène-dioxy-méthamphétamine (MDMA), aussi connue sous le nom *d'ecstasy*, de *X*, *molly*, ou de *XTC* est une drogue psychoactive qui est utilisée régulièrement lors de « raves », car elle procure un sentiment d'excitation ainsi qu'une suppression de sensation de fatigue par une impression de force décuplée.

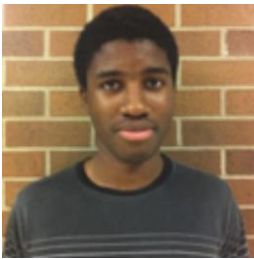
Bien que l'effet puisse sembler attrayant au premier abord, il n'en demeure pas moins que ce même sentiment encourage l'utilisateur à commettre des actes qui peuvent mettre sa vie en danger. Cette drogue est fortement déconseillée pour tous, et particulièrement chez les gens qui ont des problèmes cardiaques. Son utilisation se caractérise par une accélération du rythme cardiaque, la possibilité d'hallucinations, de crampes musculaires, de sensation de chute, ainsi qu'une augmentation de la tension artérielle. D'ailleurs, l'utilisateur régulier peut développer de multiples complications telle une déficience au niveau du foie. Il importe de souligner que la MDMA est illégale au Canada ; la possession de cette drogue peut être passible de 7 ans de prison.

Un autre danger repose sur le fait que *l'ecstasy* vendue dans les rues n'est pas toujours pure et est parfois coupée avec d'autres substances plus dangereuses encore; les comprimés de MDMA peuvent être fabriqués par n'importe qui et contenir... n'importe quoi !

En effet, le coupage de drogue est utilisé par les fabricants pour que ceux-ci puissent vendre leurs produits à un prix plus élevé. Ainsi, certains comprimés peuvent contenir du bicarbonate de soude, des morceaux de verre ou encore des briques écrasées. Et dans certains cas, les pilules sont aussi coupées avec d'autres substances illégales telles du MDA, LSD (communément connu sous le nom d'acide), de la cocaïne ou de la caféine. Un cocktail des plus nocifs.

Entre juillet 2011 et mars 2012, 31 personnes sont décédées à la suite d'une « over-dose » de MDMA, et 19 d'entre eux avait consommé de la MDMA qui avait dans sa composition du paraméthoxyméthamphétamine (PMMA), une drogue psychoactive reconnue comme étant 5 fois plus toxique que le MDMA¹. Décidemment, consommer cette drogue, c'est jouer avec sa vie.

Un café littéraire à De La Salle



Par Michaël Louismé

Le 9 décembre 2014, la concentration Écriture et création littéraire a eu son deuxième café littéraire organisé par M. Jonathan Desrosiers à l'École secondaire publique De La Salle au cours duquel les textes des élèves de 11^e et de 12^e année ont été mis en lecture par Richard Léger et Josée Lavoie sous la direction de Benoît Roy.

Les six monologues présentés ont abordé divers aspects de la vie humaine, souvent sous l'angle du comique. Le café littéraire a commencé en beauté par le monologue d'un enfant qui expliquait les 1001 défauts de sa famille adoptive qu'il aimait malgré tout. Un texte rigolo dont l'auteure, Émilie Du Perron, peut être fière. Ensuite, nous avons pu rencontrer un homme qui perd sa francophonie à force de ridiculiser le système mis en place pour promouvoir la langue de Molière chez les élèves, un texte particulièrement théâtral de Nicolas Lum. Le monologue de Riel Schryer mettait en scène un homme ordinaire qui décide de donner ses 3.3 millions gagnés bien honnêtement... par peur de corruption. Le texte de Sasha Campbell aborde les difficultés d'une tueuse à gage sur son déclin qui tient à laisser sa marque. Quant au monologue de Camille Richard, il a su dépeindre une jeune femme qui enchaînait des propos d'une lucidité quelque

¹ « La Menace de l'ecstasy », Gendarmerie royale du Canada, page consultée en ligne, <http://www.rcmp-grc.gc.ca/gazette/vol75no1/facts-faits-fra.htm> , le 1 décembre 2014.

peu amère sur l'amour, mais toujours sur le ton le plus jovial et bénin qui soit. Du bonbon!



Les élèves de la concentration Écriture et Création Littéraire, ainsi que les acteurs qui ont interprété leurs textes.

Le spectacle s'est terminé avec force. Le dernier monologue a été le coup de grâce, la cerise sur le gâteau. En effet, il racontait l'histoire d'une jeune femme monoparentale qui cherche un sens à sa vie et qui essaye également de procurer du bonheur à ses trois enfants malgré ses nombreux problèmes financiers. Ce monologue était puissant et a su émouvoir toute la salle.

Les acteurs ont assurément fait un travail remarquable en donnant la vie à ces textes. Ainsi, au travers de leur travail d'interprétation, chaque monologue a pu trouver les nuances nécessaires à son déploiement. Ce café littéraire a été un véritable succès.

Visite d'une ministre française à De La Salle : les suites !



Par Camille Ducellier

De La Salle a eu le plaisir de recevoir plusieurs hauts dignitaires en matière d'éducation provenant de la France ainsi que de l'Ontario, le 3 novembre dernier. Qu'en est-il des suites ?

On se rappellera que la ministre française de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, Madame Najat Vallaud-Belkacem, accompagnée de plusieurs partenaires, est venue rejoindre notre ministre ontarienne des Affaires francophones, Madame Madeleine Meilleur pour signer huit ententes dans le Centre de Ressources de l'École secondaire publique De La Salle.

Avant cette venue historique, le directeur de l'école, Monsieur Marcel Morin, s'est déplacé pendant une semaine en France, à Besançon, pour concrétiser les ententes entre l'Académie Besançon, et le Conseil des écoles publiques de l'est de l'Ontario (CEPEO). La délégation canadienne a pu observer certaines techniques d'enseignement propres à l'Académie Besançon, pour pouvoir enrichir l'enseignement au Canada. Dans la même optique, les représentants français sont non seulement venus pour signer ces fameuses ententes, mais bien pour emprunter nos forces d'enseignement et les appliquer en France. Les échanges de méthodes se sont surtout faits au niveau du climat scolaire, des commentaires dans le bulletin, de la discipline progressive, du travail d'équipe et des comités d'apprentissage professionnels.

Au cours de la journée du 3 novembre 2014, les élèves de De La Salle se sont mis sur leur 36, en vantant leurs talents artistiques et académiques. La ministre française semblait ravie de De La Salle en parlant aux journalistes de Radio-Canada : « Cette école De La Salle restera gravée dans ma mémoire. Il y a beaucoup de programmes développés ici que nous gagnerions en France à

développer davantage, l'éducation artistique et culturelle en particulier », souligne-t-elle.

À la suite de la signature des ententes, De La Salle ainsi que le CEPEO peuvent désormais prévoir plusieurs échanges entre élèves, enseignants, ainsi qu'avec certains cadres administratifs. Par contre, les échanges resteront de courte durée pour le moment, c'est-à-dire pour quelques semaines puisque les conseils scolaires sont encore en train de développer les protocoles, mais des échanges semestriels seront sûrement possibles bientôt

Pour conclure, la venue de hauts dignitaires ontariens et français a permis une fois de plus à l'École secondaire publique De La Salle de se faire connaître sur la scène internationale. Bien que ces ententes soient historiques pour le sol delasallien, elles le sont tout autant pour l'Ontario français, qui sort de l'ombre québécoise aux yeux de la France².

Un manteau de chat, ça vous dit?



Par Camille Richard

Ce sera Noël bientôt... le froid est inévitable. On veut se couvrir le plus possible pour ne pas geler. Mais quel manteau acheter?

Il faut qu'il soit efficace et, bien sûr, à la mode, ce qui n'est pas une tâche trop ardue. Or, ce qui est presque impossible, c'est trouver un manteau qui n'aie pas fait souffrir d'animaux. Pas si compliqué vous pensez? Attendez, plusieurs compagnies de renommée font souffrir des

² Sources :

Blouin, Jonathan, « La France Et L'Ontario Signent Huit Ententes Majeures En éducation » *La Presse.ca*

Denis-Potvin, Michel, « Une Entente Historique Entre La France Et Le Conseil Des écoles Publiques De L'Est De L'Ontario | Ici.Radio-Canada.ca. » *Radio-Canada.ca*.

animaux pour avoir leur fourrure sans vous le dire. Nous pouvons prendre par exemple, les manteaux *Canada Goose* ou bien *La Baie d'Hudson*.

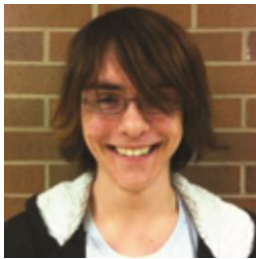
En effet, en Chine, en Taiwan et aux Philippines, des chats et des chiens sont tués pour leur toison qui est ensuite exportée un peu partout autour du monde. Alors que les États-Unis et l'Union Européenne interdisent l'importation et la vente de fourrure des chiens et des chats, au Canada, c'est légal.

Chaque année, au Canada, plus de 3 millions d'animaux sont abattus pour leur peau. Deux millions de ces animaux sont gardés dans des fermes d'élevage. Malheureusement, la plupart vivront leur vie collée les uns contre les autres dans de mauvaises conditions. On leur donne par la suite la mort par gaz ou par électrocution anale.

Ici, les fabricants ne sont pas obligés de dire s'il s'agit de fourrure réelle ou synthétique, pas plus qu'ils ne doivent mentionner de quelle espèce animale provient la fourrure...Pensez-y, plus de 60 % de la fourrure importée au Canada est originaire d'Asie. Plus de 2 millions de chats et de chiens y sont tués chaque année pour leur fourrure. Alors quel animal portez-vous cet hiver?

Pour savoir où acheter votre manteau sans fourrure, allez à l'adresse suivante : <http://www.furfreeretailer.com/>.

Les jeux vidéo: bienfaisants et... drainants !



Par Austin Walsh

Les jeux vidéo sont parfois vus comme étant insensés et violents dans certains médias et sont associés à plusieurs actes de violence extrêmes aux États-Unis. Si d'emblée on peut croire que le jeu vidéo soit une cause de violence, une plusieurs études démontrent plutôt qu'ils apportent des bienfaits au joueur.

En effet, selon une étude récente³ menée par l'équipe de Daphne Bavelier, une professeure en sciences cérébrales cognitives à l'Université de Rochester, les jeux vidéo d'action améliorent la capacité de s'adapter à une tâche, ainsi que la capacité à retenir au long-terme les compétences enseignées dans le jeu. Deux groupes de gens jouant à des jeux vidéo pendant cinquante heures au cours de neuf semaines ont été évalués. Un groupe jouait à des jeux d'action comme *Call of Duty* et l'autre, à des jeux du genre « non-action », tel que *The Sims*. Les résultats indiquent que les joueurs de jeux d'action possèdent l'avantage quant à la mémoire et la facilité d'analyser une situation.

Sans doute, les jeux vidéo avec un fondement historique tels *Assassin's Creed* et la série *Total War* présentent au joueur un contexte historique qui lui est souvent étranger, faisant en sorte qu'au cours du jeu, celui-ci absorbe des connaissances concernant la période dont il est question. Certes, ces jeux peuvent être accusés de distorsions des faits historiques et d'une violence excessive, mais la valeur éducative demeure inchangée dans son essence.

Cependant, il existe un aspect plus sombre et « drainant » des jeux vidéo. Récemment, un projet Kickstarter intitulé *Blood Sport*, mis à point par des entrepreneurs provenant de Toronto a été suspendu pour des raisons inconnues. Le projet consistait en un appareil de collecte de sang lié à une manette de jeu vidéo⁴. Celui-ci prélevait du sang chaque fois que la manette vibrait, comme lorsque le personnage contrôlé par le joueur est atteint par la balle d'un adversaire, dans le cas des jeux de tirs à la première personne. Selon ses concepteurs, l'appareil avait pour fonction d'être utilisé dans des collectes de sang organisées pour le bénéfice des organisations de bienfaisance. La scène des jeux vidéo est décidément en train de se redessiner ; il importe donc d'en dresser le code d'éthique.

³ Bavelier, Daphne; Bejjanki, Vikranth R.; Green, C. Shawn; Li, Renjie; Lu, Zhong-Lin; Pouget, Alexandre; Zhang, Ruyuan. « Action video game play facilitates the development of better perceptual templates », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, vol 111, no 47. Washington, 2014. Aussi en ligne : www.pnas.org/content/111/47/16961

⁴ <https://www.kickstarter.com/projects/1246820613/blood-sport-the-ultimate-in-immersive-gaming/>

Cours annuels: L'état des choses



Par Beata Elliott

Pour l'année scolaire 2014-2015, les écoles publiques de l'Ontario ont décidé de faire un changement pour les horaires des élèves de neuvième et de dixième année, en mettant en place des cours annuels en français et en mathématiques.

Pour ceux et celles qui ne sont pas au courant de ce changement, les cours annuels sont élaborés comme suit: les élèves ont leurs cours de français et de mathématiques tous les deux jours, à la même période, pendant toute l'année scolaire. Par exemple, un élève pourrait avoir son cours de Français à la première période du jour un et à la troisième période du jour trois, mais les jours deux et quatre, le bloc qui sera normalement réservé pour son cours de français sera alors pris par son cours de maths. Les autres cours suivent le système semestriel régulier. Maintenant que nous sommes rendus à la fin du premier semestre, il est possible de porter un premier regard appréciatif (ou non) sur le projet.

Une des principales inquiétudes des enseignants au début de l'année par rapport à ce nouveau système, qui vise à améliorer le rendement des élèves dans le TPM et le TPCL, était que les élèves accorderaient moins d'importance à des cours qu'ils ne suivent qu'aux deux jours. Après trois mois, il semble que, pour certains élèves, cela soit devenu la réalité, puisque plusieurs d'entre eux affirment avoir mis de côté leurs devoirs de français ou de maths en faveur de ceux des cours réguliers, qui avancent plus rapidement. De plus, on dit souvent qu'il devient plus difficile d'étudier pour des évaluations, surtout celles qui sont données le lundi ou le mardi, puisque ça fait assez longtemps que l'élève n'a pas eu de cours à ce sujet et il a donc besoin de prendre l'initiative d'étudier par lui-même et se rafraîchir la mémoire, une pratique peu appréciée par les élèves.

Bien entendu, quelle que soit votre opinion sur le nouveau système, il apporte à tout le monde des avantages et des désavantages. Pour certaines personnes, un peu plus de temps pour travailler sur des projets ou étudier pour des évaluations peut être bénéfique; pour d'autres, cela s'avère un encouragement à

procrastiner. Pour les élèves qui trouvent leurs cours du secondaire répétitifs et ennuyants, le changement peut être bienvenu; pour ceux qui investissent beaucoup dans leurs cours, il peut être frustrant et nuisible à leur apprentissage. Une chose est certaine pour tous les élèves en neuvième et en dixième année: le stress sera abondant en juin, quand viendra le temps d'écrire cinq examens au lieu de quatre!

Bravez le froid et ne manquez rien!



Par: Midley Basquin

Le Temps des Fêtes arrive à grands pas. Puisque cette période est remplie d'évènements et d'occasions de faire de nouvelles découvertes, il serait bien de ne pas rester à la maison à ne rien faire ou encore, à écouter ses séries en rafale sur *Netflix*. Afin de vous aider à explorer la scène artistique urbaine, voici quelques suggestions

d'expositions:

La Colline parlementaire et ses milliers d'ampoules et décors!

Allez visiter la colline parlementaire avec ses dizaines de milliers d'ampoules éclairant les édifices historiques durant les fêtes et vous pourrez en profiter tous les jours jusqu'au mois de janvier. Quoi de mieux pour commencer vos promenades d'hiver?

Le sapin géant au Musée des Beaux-Arts!

Rentrez un peu plus dans l'esprit du Temps des Fêtes en allant visiter le sapin de près de onze mètres qui a été inauguré le 4 décembre dernier au Musée des Beaux-Arts du Canada. Vous pourrez aller voir ce somptueux arbre de Noël qui brille par ses 12 000 lumières jusqu'au 7 janvier prochain.

Petit déjeuner avec le père Noël au Musée canadien de l'Histoire

Apportez un peu de magie dans la vie de votre petit frère ou de votre petite sœur: amenez-les bruncher avec le Père Noël ce dimanche le 21 décembre 2014 à 9h 30 au Musée canadien de l'Histoire. C'est gratuit pour les enfants de moins de 3 ans et 6,50\$ pour les adultes.

Village d'antan au milles lumières!

Allez voir au Musée-village des patrimoines de Cumberland, un village d'antan illuminé pour les Fêtes. Là-bas, vous vous sentirez dans une vraie ambiance du bon vieux temps; vous pourrez alors profiter de la visite pour faire de la luge et plusieurs autres activités. Le coût est de 7\$ pour adultes et de 5\$ pour les aînés et les étudiants. Vous avez jusqu'au 21 décembre pour profiter du village et des autres activités qui l'accompagnent. Faites vite !

Entrevue avec Diane Whalen, architecte



par Riel Schryer

Voici une entrevue avec Diane Whalen, une architecte qui se spécialise en architecture résidentielle.



Décrivez-moi votre emploi:

Je travaille comme architecte résidentielle en pratique privée. Quand quelqu'un veut, par exemple, ajouter une extension à leur maison ou bien modifier leur cuisine, c'est moi qui peux les aider. D'habitude, des clients m'approchent avec des idées et c'est moi qui les aide à concrétiser et à développer leurs idées.

Diane Whalen

Quelles études sont nécessaires pour devenir architecte ?

Pour être architecte, il faut premièrement être accepté à l'école d'architecture. On t'y juge largement sur ton potentiel artistique plutôt que sur ton habileté technique. Par contre, à l'université, tu es plutôt jugé sur ton habileté technique. Un baccalauréat et une maîtrise sont requis pour devenir architecte.

Quels mythes aimeriez-vous rectifier à propos des architectes?

Les gens semblent penser qu'ils font beaucoup d'argent. Bien qu'ils ne soient pas pauvres, ce n'est pas une profession aussi lucrative qu'être médecin.

Où avez-vous étudié pour devenir architecte ?

Je suis allé à l'université de Waterloo, une université qui est accréditée par l'Association des Architectes de l'Ontario ou AAO.

De quel accomplissement êtes-vous le plus fière?

L'université d'Ottawa m'a engagée pour dessiner l'intérieur de leur centre des sciences. C'est très spécial de voir ton dessin prendre vie en une vraie structure.

Quels conseils avez-vous pour les aspirants-architectes?

L'architecture est un domaine très intense qui requiert beaucoup de temps et d'argent. Avant de s'aventurer dans ce domaine, il faut s'assurer que c'est bien pour toi. C'est un domaine parfait pour ceux qui aiment les arts et les mathématiques. Il est aussi très important de créer un bon portfolio et de commencer aussi tôt que possible. C'est un domaine très amusant et gratifiant.

Vox-Pop



Par: Pascale Couturier-Rose

Question du mois : Être libre, est-ce faire ce que l'on veut?

La liberté c'est quelque chose de tellement abstrait. Tout le monde a différentes variations de ce qu'est la liberté. Pour certains, c'est le pouvoir de choisir, pour d'autres c'est quelque chose d'essentiel qui permet de vraiment être soi-même. Si nous sommes tous libres, pourquoi est-ce qu'on suit les règles des autres?

Inconsciemment, je pense que nous savons que sans le respect de certaines règles nous ne pourrions pas fonctionner en tant que société.



Oui, être libre, c'est faire ce qu'on veut, mais je pense qu'il y a une limite à respecter, car si tout le monde fait ce qu'il veut, on commencera à se marcher sur les pieds; les décisions d'une personne vont peut-être empêcher une autre personne d'être libre. Comme la liberté a la même définition pour tout le monde, ça devrait fonctionner pour tout le monde. Donc, je pense qu'être libre, c'est faire tes propres choix et avoir du contrôle sur ta vie tout en respectant les choix des autres.

Margot Peluso-Pope, 9e



Selon moi, être libre ne veut pas dire faire ce que tu veux, car il y a des lois au Canada, donc on ne pourra jamais faire complètement ce qu'on veut.

Luca Ortolani, 9e



Amélie Dastous, 12e

Pour moi, être libre, oui c'est faire ce qu'on veut parce que, quand on a la liberté ça veut dire qu'on a le droit d'expression et le droit de choisir en quoi on croit. Alors je crois que oui, être libre, c'est faire ce qu'on veut dans le sens de pouvoir croire en ce qu'on veut.



Sophie Dubrous, 9e

Je pense que la liberté ce n'est pas faire tout ce qu'on veut. Parce que si une personne décidait ce qu'elle ferait toujours; basé sur ce qu'elle veut, sans penser aux autres, on deviendrait tous comme ça. Et, éventuellement, nous deviendrions tous vraiment égoïstes. Donc, pour moi, être libre, ce n'est pas toujours faire ce que tu veux.



Rowaa Alhaboob,
10e

Oui je pense qu'être libre, c'est faire ce qu'on veut. Car la liberté, c'est une des choses les plus importantes dans la vie. Sans la liberté comment pourrait-on s'exprimer? Comment pourrait-on être soi-même?

**L'Équipe du journal
étudiant,
Le Cavalier,
vous souhaite de
Joyeuses Fêtes !**